

Recherche réalisée par :

Séverine EUILLET, *Enseignante-chercheuse et Responsable scientifique*

Claire GANNE, *Enseignante-chercheuse*

Amélie TURLAIS, *Docteure en sciences de l'éducation*



Université Paris Nanterre

Équipe éducation familiale et interventions sociales auprès des familles (CREF, EA 1589)

En partenariat avec :

Bénédicte AUBERT, *Présidente de l'ANPF*

Annette CAREL, *Administratrice*

Claire TURBIAUX, *Chargée de mission*



Association nationale des Placements familiaux

www.anpf-asso.org

Avec le soutien de

Le ministère
des Solidarités et de la Santé



La Fondation Mustela





SYNTHÈSE
du rapport
de recherche
Mai 2019

L'ÉVALUATION DES SITUATIONS D'ENFANTS CONFIÉS EN ACCUEIL FAMILIAL

État des lieux des pratiques dans le secteur associatif



Le parcours d'un enfant accueilli en famille d'accueil dans le cadre de la Protection de l'enfance est jalonné de décisions prises au regard des évolutions relatives à l'enfant, ses parents, ses conditions d'accueil et la situation dans son ensemble.

Comment sont réalisées les évaluations sur lesquelles s'appuient ces décisions ?

La simplicité apparente de cette question de recherche met à jour un ensemble de processus complexes à l'œuvre au niveau des politiques, des institutions et des professionnels à propos des objectifs de la mesure d'accueil familial, de la pratique d'évaluation, du développement et de la place de l'enfant et des évolutions de la situation parentale/familiale.

L'évaluation de la situation de l'enfant pendant son accueil : un questionnement actuel

L'évaluation est un terme aujourd'hui très présent dans le travail social. Depuis les années 1990, de nombreux débats mettent en évidence plusieurs conceptions de l'évaluation (Chauvière, 2011 ; Albert et al., 2017).

La récurrence des pratiques évaluatives dans le champ des sciences humaines et sociales contribue à des surreprésentations négatives de l'évaluation, associée à la notion de contrôle, d'emprise (Jorro, 2016). En effet, l'évaluation n'est pas un concept neutre ni une pratique avec laquelle seraient à l'aise l'ensemble des professionnels. Ces derniers peuvent être amenés à faire face à des dilemmes, des tirailllements entre la mission d'évaluation et celle d'accompagnement.

Se pose alors une question fondamentale : la pratique évaluative est-elle intégrée dans l'accompagnement socio-éducatif proposé et réciproquement ? Si oui, comment et jusqu'où ?

Des éléments de compréhension se trouvent dans les différentes définitions et mises en application de la pratique évaluative. Par exemple, pour Charlier (2016) la pratique évaluative se décline en gestes professionnels posés, en postures adoptées et en activités mentales sollicitées. Pour d'autres, comme Robin (2015), la pratique évaluative est à questionner dans le rapport aux personnes concernées notamment en termes de niveau de participation des enfants et des parents. La pratique évaluative pouvant contribuer à développer le pouvoir d'agir des personnes et notamment des enfants. De plus, des outils, des supports, des référentiels seraient importants pour guider la pratique et en assurer la justesse (Boutanquoi, 2012 ; Gabel et Durning, 2002), mais le questionnement de leur articulation avec la pratique clinique est permanent.

Au niveau législatif, le projet pour l'enfant constitue aujourd'hui un guide majeur qui oriente l'évaluation de la situation de l'enfant pendant son accueil. Il doit contenir des informations et un plan d'action relatifs à 3 domaines précis identifiés dans le décret du 28 septembre 2016 : développement, santé physique et psychique de l'enfant, relations avec la famille et les tiers, scolarité et vie sociale de l'enfant. Indirectement, il introduit la nécessité de disposer d'évaluations pour ces trois domaines.

Objectifs et méthodologie de la recherche

L'objectif de cette recherche¹ [réalisée en 2017 et 2018²], initiée par une collaboration entre une équipe de recherche en sciences de l'éducation de l'Université Paris Nanterre et l'Association nationale des placements familiaux, est double. Il s'agit de :

- réaliser un état des lieux des supports d'évaluation de la situation d'un enfant confié utilisés au sein des services de placement familial associatifs et d'en identifier les enjeux.
- comprendre les pratiques d'évaluation des professionnels des services associatifs de placement familial, en recueillant le point de vue des multiples acteurs (à propos des thématiques évaluées, de l'intérêt de l'évaluation et de la participation des enfants et des parents).

De plus, la démarche de recherche initiée avec l'ANPF visait également à participer à la diffusion des pratiques et à proposer des supports réflexifs pour les services désireux de se questionner sur ces pratiques. Ainsi, 6 fiches repères ont été réalisées à l'issue de la recherche portant sur 6 axes apparus comme majeurs à l'issue de la recherche.

Deux volets complémentaires constituent la méthodologie :

- une enquête nationale à partir de questionnaires anonymes complétés par 46 services d'accueil familial associatifs. Ce questionnaire composé de 34 items visait à recueillir des informations relatives à la temporalité de l'évaluation, au contenu, l'organisation et l'utilisation des supports guidant le processus d'évaluation, aux professionnels maniant ces supports et à la participation des parents et des enfants.
- une phase qualitative avec l'observation de 9 réunions et la réalisation de 26 entretiens individuels (12 professionnels, 8 parents et 6 enfants) dans 3 services différents. Les entretiens ont exploré les dimensions suivantes : les représentations de l'évaluation, la place et le rôle des différents protagonistes et les expériences antérieures d'évaluation.

Principaux résultats

Le croisement des données issues des questionnaires, de discours individuels et d'échanges collectifs rend compte d'une grande hétérogénéité des représentations et des pratiques, mais permet également de dégager des éléments saillants.

1 – Une majorité de services ont eux-mêmes créés un support d'évaluation

Plus de la moitié des services répondants ont recours à un support d'évaluation qu'ils ont eux-mêmes créé, adapté notamment pour évaluer plus finement l'enfant et son développement. Cette création est majoritairement associée à l'usage concomitant de supports dits « règlementaires » (tels que le Projet pour l'enfant ou le Document individuel de prise en charge).

L'implication des services pour élaborer des supports correspondant à leurs pratiques et/ou orientations théoriques, dans le cadre législatif qui s'impose à eux est nette. De plus, elle rend compte également d'un dynamisme collectif au sein des équipes pour concevoir et utiliser ces supports.

La tendance générale observable est le recours majoritaire à des outils de recueil directs (entretiens, observations) et de protocoles établis (supports précis avec une procédure harmonisée) quelle que soit la dimension évaluée.

2 – La pratique évaluative : une pratique éminemment collective

Les résultats montrent que l'ensemble des professionnels a recours à des supports et/ou des pratiques d'évaluation, en mobilisant de façon importante la dimension collective : tant au niveau des supports utilisés (majoritairement utilisés par plusieurs professionnels), mais aussi au niveau des objectifs de l'évaluation menée. En effet, la pratique de l'évaluation est conçue au sein des services comme un moyen de renforcer la réflexion collective, rassembler et partager des impressions et des points de vue. Les réunions collectives observées donnent à voir qu'il s'agit d'espaces-temps où les informations et les avis professionnels sont partagés, et des réflexions sur les postures professionnelles conduites.

3 – L'évaluation : un temps défini et/ou un processus intégré à l'accompagnement

Deux logiques de pratiques évaluatives apparaissent :

- **Une logique dynamique** où l'évaluation de la situation de l'enfant est complètement intégrée dans l'accompagnement socio-éducatif quotidien, habituel. Elle s'adapte à la fluctuation des multiples contraintes (temporelles et organisationnelles), s'appuyant sur une diversité d'informations et d'éléments (avec ou sans supports) et poursuit une visée éducative.
- **Une logique formalisée** où la pratique évaluative se déroule dans un espace-temps donné, s'élabore selon une procédure et une temporalité d'évaluation définies en amont, grâce à la formalisation et la conception de supports d'évaluation visant l'objectivation.

Ces deux logiques balisent un continuum au sein duquel les pratiques peuvent se décliner tant au niveau collectif qu'individuel. Elles sont à considérer au regard :

- du degré de participation des enfants et des parents,
- de la conception de la finalité de l'évaluation,
- de la place de l'évaluation dans l'accompagnement et dans la prise de décision,
- des dynamiques collectives (au niveau de l'équipe avec les assistants familiaux) et partenariales.

4 – La santé et la scolarité de l'enfant : au cœur des préoccupations visibles de l'évaluation

Au niveau du contenu de l'évaluation, la santé et la scolarité de l'enfant sont deux axes fortement évalués, tout comme les capacités d'adaptation et d'intégration de l'enfant, notamment dans sa famille d'accueil. Du côté des parents, l'implication avec le service et les capacités à répondre aux besoins de l'enfant sont particulièrement investiguées. Si la majorité des répondants conçoivent la pratique de l'évaluation comme un moyen d'évaluer les besoins de l'enfant afin d'élaborer le projet de l'enfant, il n'en reste pas moins que l'assouvissement des besoins de l'enfant est surtout imputé aux parents de l'enfant.

L'analyse des supports utilisés par les services met bien en exergue l'investissement massif de l'évaluation du développement de l'enfant, de son évolution. Toutefois, le champ interprétatif de cette évaluation est beaucoup moins élaboré et structuré, ce qui laisse la place aux deux axes spontanés d'explication du développement de l'enfant : sa famille et son lieu d'accueil.

En effet, tant chez les assistants familiaux que chez les professionnels, on distingue une partie du discours centrée sur l'enfant et sa famille (visite, droit, hébergement) et une autre partie centrée sur le quotidien dans la famille d'accueil. Ainsi, l'enjeu d'élaboration à propos d'une compréhension dynamique du développement de l'enfant est majeur au regard des risques de causalité unique ou de cloisonnement des sphères relationnelles dans lesquelles l'enfant est investi.

5 – L'enjeu des rencontres parent-enfant dans le processus d'évaluation

Les quatre groupes d'acteurs rencontrés (professionnels sur site, assistants familiaux, parents et enfants) évoquent de façon unanime, mais avec des enjeux individuels différents, l'importance des rencontres parents-enfants dans la réalisation de l'évaluation de la situation. Ces temps de rencontres pouvant être appréhendés à travers l'organisation quotidienne qu'ils demandent, mais aussi à travers les conséquences qu'ils peuvent avoir sur l'enfant et sur le déroulement de l'accueil. C'est ainsi que l'évaluation du développement de l'enfant peut être associée à l'évaluation du déroulement de ces rencontres, en estimant surtout les « effets » de ces rencontres pour l'enfant, plus que les possibilités pour l'enfant de se saisir de ces temps-là.

C'est ainsi qu'apparaît, par son absence, la complexité de l'évaluation de la dynamique de l'accueil et des espaces relationnels entre l'ensemble des acteurs. À ce titre, la dimension fraternelle est fortement évoquée par les enfants, discutée pendant les réunions, mais quasiment absente des supports d'évaluation. De plus, très peu de services disposent de plusieurs supports repérés pour évaluer les 4 dimensions majeures : développement de l'enfant, relations parents- enfants, déroulé de l'accueil, compétences parentales.

6 – La considération du quotidien vécu par l'enfant soulevé par les assistants familiaux

L'ensemble des professionnels rencontrés ont relevé la quasi généralisation du recours à l'écrit par les assistants familiaux et l'importance de ces éléments pour une évaluation plus globale. En effet, les assistants familiaux se sentent garants d'un quotidien à porter à la connaissance de tous grâce à des écrits précis et rigoureux, afin qu'ils soient considérés dans le processus global d'évaluation. Pour la majorité des assistants familiaux, l'évaluation de la situation de l'enfant incombe aux professionnels sur site à partir, entre autres, de ce qu'ils auront transmis de façon très régulière à propos du quotidien avec l'enfant.

Se forme alors un binôme avec l'assistant familial dans un rôle d'observateur et de transmetteur du quotidien et le référent dans un rôle de collecteur de multiples informations. Les modalités de communication et de transmission réciproques deviennent alors capitales pour éviter le risque de coupure ou de distance dans cette chaîne, qui compromettrait l'élaboration collective. De plus, la centration sur l'enfant, son comportement, son vécu, son ressenti, son évolution est renforcée par la présence de l'assistant familial aux réunions annuelles par exemple.

7 – Une participation des enfants qui prend appui sur l'expression d'émotions

L'analyse des entretiens conduit avec les enfants permet de repérer qu'une part importante d'entre eux cachent certains de leurs ressentis aux adultes de l'accueil familial, notamment pour ce qui a trait au lien avec la famille, et avec la souffrance induite par la séparation d'avec les parents ou les frères et sœurs. Les enfants ont le sentiment de ne pas disposer du pouvoir nécessaire pour faire évoluer cette situation. Les relations avec les frères et sœurs sont particulièrement présentes dans le discours des enfants.

Il en émerge la confirmation que faire participer un enfant ne consiste pas à lui demander de faire des choix, ce qui pourrait le mettre en difficulté, mais à se questionner sur la place accordée aux enfants et sur les espaces créés par les adultes, pour les aider à exprimer leurs ressentis et leurs points de vue, dans les situations les plus quotidiennes jusqu'aux moments les plus formalisés. La participation de l'enfant à l'évaluation de sa situation s'avère davantage aléatoire, soumise à des conditions, moins formalisée et instituée que celle des parents.

8 – Une participation des parents instituée mais aux déclinaisons variées

La participation du parent se traduit majoritairement par un entretien individuel lorsque c'est le service d'accueil familial qui est en charge de cette mission (pour plus de la moitié des situations dans 23 services répondants). L'absence de contact avec les parents, estimée par les services, est le frein majeur à leur participation au processus d'évaluation de la situation (Lacharité, 2015).

L'implication dans le suivi avec le service est présentée, par les parents rencontrés, comme un travail à part entière. Un travail qui peut être vécu positivement ou négativement, mais demandant un investissement massif avec des codes plus ou moins maîtrisés. Dans le discours des parents, la participation à l'évaluation de la situation de l'enfant est particulièrement repérable dans la préparation des audiences judiciaires, qui constituent le moment où le processus est le plus formalisé. Trois déclinaisons ont été observées, selon qu'ils se sentent informés, écoutés et/ou impliqués.

9 – Un processus d'évaluation dissocié du processus de décision

Même si l'analyse des supports montre une certaine imbrication entre l'évaluation de la situation de l'enfant et l'évaluation des actions mises en place, elle n'en reste pas moins dissociée de la prise de décision. Un exemple qui illustre cette dissociation est la question du retour à domicile de l'enfant. Elle est très peu évoquée dans les discours et dans les questionnaires. L'hypothèse envisagée est que les professionnels situent leur rôle au niveau de l'aide à la décision (en recueillant et transmettant des observables pouvant ensuite être analysés) et non comme acteurs de cette décision.

En effet, évoquer le retour à domicile relèverait davantage du champ du décisionnel que de celui de l'évaluation, sinon, il s'agirait d'attribuer une valeur prédictive à l'évaluation de la situation en cours de mesure. Toutefois, nous avons pu observer que les dimensions investiguées contribuaient à disposer d'éléments pour décider notamment, sur le développement de l'enfant mais aussi sur les capacités parentales à répondre aux besoins de l'enfant.

Le devenir de ces pratiques évaluatives est questionné au regard des dernières évolutions législatives (loi du 14 mars 2016 et ses décrets) visant à renforcer l'évaluation dans une perspective de projet et d'orientation de l'enfant, notamment en termes de statuts.

L'ensemble des éléments analysés dans cette recherche converge vers l'importance de la mise en dialogue des différents points de vue dans la conduite de l'évaluation de la situation de l'enfant, comme un processus collectif, dynamique et évolutif ancré dans l'accompagnement socio-éducatif des enfants et de leurs familles.

Des fiches repères pour soutenir la pratique

Cette recherche trouve ses fondements dans la rencontre entre les préoccupations de la pratique et de la recherche en accueil familial en souhaitant contribuer à la visibilisation et à l'interconnaissance des pratiques en accueil familial. Ainsi, 6 fiches repères³, chacune centrée sur un axe apparu comme majeur, ont été rédigées sur les thématiques suivantes :

- L'évaluation de la situation de l'enfant en accueil familial : de la formalisation au processus dynamique d'évaluation
- Le contenu de l'évaluation de la situation de l'enfant confié à un dispositif d'accueil familial
- Dans le processus d'évaluation de la situation de l'enfance pendant son accueil : places et rôles des professionnel-le-s et du collectif de travail
- Évaluer la situation de l'enfant pendant son accueil : avec quel(s) support(s) ?
- La participation de l'enfant dans l'évaluation de sa situation pendant l'accueil
- La participation des parents dans l'évaluation de la situation de leur enfant pendant l'accueil

Contenant des éléments contextuels, des résultats de recherche et des repères pratiques, chaque fiche peut être lue isolément, mais leur association permet de mettre en exergue les liens étroits et indispensables entre elles, notamment pour une appropriation collective en équipe.

1 - Euillet S., Ganne C. & Turlais A. (2019).

L'évaluation des situations d'enfants confiés en accueil familial : état des lieux des pratiques dans le secteur associatif. Accessible sur les sites suivants : <http://www.anpf-asso.org/> et <http://efis.parisnanterre.fr/>

2 - Des évolutions majeures ont été impulsées par la loi 2016 concernant l'évaluation de la situation de l'enfant, alors même que cette recherche était déjà initiée. En effet, elle a débuté dès le 1^{er} janvier 2017 pour se terminer par la phase qualitative en juillet 2018. Ainsi, l'ensemble des analyses et résultats présentés dans ce rapport, sans en minimiser l'apport, doivent être considérés au regard de cette temporalité.

3 - Les 6 fiches repères et le rapport final de recherche sont disponibles sur le site internet de l'équipe de recherche EFIS <http://efis.parisnanterre.fr/> et de l'ANPF : www.anpf-asso.org

Par souci d'alléger le texte de ce support court, l'écriture inclusive n'a pas été utilisée.

Des références pour aller plus loin...

Rapport de la recherche présentée dans cette fiche repère

Euillet S., Ganne C., & Turlais A. (2019).

L'évaluation des situations d'enfants confiés en accueil familial : état des lieux des pratiques dans le secteur associatif.
Accessible sur les sites suivants : www.anpf-asso.org et <http://efis.parisnanterre.fr/>

- Albert I., Chaput-Le Bars C. & Frechon F. (2017).
L'évaluation de l'activité en Protection de l'Enfance. *Le sociographe*, (Hors série 10), 171-190.
- Arbeiter E. & Toros K. (2017).
Participatory discourse: Engagement in the context of child protection assessment practices from the perspectives of child protection workers, parents and children. *Children and Youth Services Review*, 74, 17-27.
- Boddy J., Statham J., Danielsen I., Geurts E., Join-Lambert H. & Euillet S. (2013).
Beyond Contact: Work with Families of Children Placed Away from Home in Four European Countries.
University of Sussex.
- Bouquet B. (2007).
L'évaluation au regard de l'éthique, in Bouquet B., Jaeger M. et Sainsaulieu I. (dir.).
Les défis de l'évaluation en action sociale et médico-sociale, Paris, Dunod, p. 251-267.
- Bouquet B., Jaeger M., & Sainsaulieu I. (Éd.). (2007).
Les défis de l'évaluation en action sociale et médico-sociale. Paris, France : Dunod.
- Boutanquoi, M. (2012).
Pratiques professionnelles, évaluation et recherche action. *Connexions*, 98 (2), 135-150.
- Chauvière, M. (2011).
L'intelligence sociale en danger. Paris : La découverte.
- Daran M., Mazet P., Warin P., Calmo P. & Pachod L. (2013).
Analyse compréhensive de la participation et non participation des usagers de la MECS du Chaudan aux groupes d'expression. ODENORE.
- Direction générale de la Cohésion sociale (2016).
Proposition de trames de projet pour l'enfant et de rapport de situation.
- Gabel, M. & Durning, P. (2002).
Évaluation(s) des maltraitances, rigueur et prudence. Paris : Fleurus.
- Jorro A. & Mercier-Brunel Y. (2016).
Activité évaluative et accompagnement professionnel. Tours : Presses universitaires François-Rabelais.
- Lacharité C. (2015).
Les familles et la vulnérabilité. Captation institutionnelle de la parole de l'enfant et du parent.
In C. Lacharité, C. Sellenet et C. Chamberland (Eds). *La Protection de l'enfance, la parole des enfants et des parents* (pp. 37-50). Québec : Presses de l'université du Québec.
- Robin P. (2010).
Comment les adolescents appréhendent-ils l'évaluation de leur situation familiale en Protection de l'enfance ?
Informations sociales, (160), 134-140.
- Robin P. (2015).
Protection de l'enfance : conditions pour une évaluation des ressources et des difficultés.
Informations sociales, 188 (2), 36-41.
- Robin P. & Durning P. (2013).
L'évaluation de la maltraitance: comment prendre en compte la perspective de l'enfant ?
Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Sécher R. (2010).
Reconnaissance sociale et dignité des parents d'enfants placés: parentalité, précarité et protection de l'enfance.
Paris : L'Harmattan.
- Sellenet C. (2008).
L'évaluation à l'épreuve du terrain, in Fablet D. (dir.).
Intervenants sociaux et analyse des pratiques. Paris : L'Harmattan, p. 145-180.
- Sellenet C. (2012).
La participation des parents en MECS, une utopie ? *Empan*, 85 (1), 57-63.
- Van Bijleveld G. G., Dedding C. W. M. & Bunders-Aelen J. F. G. (2015).
Children's and young people's participation within child welfare and child protection services: a state-of-the-art review. *Child & Family Social Work*, 20(2), 129-138.